Compte rendu réunion du comité directeur section handball UST
Mardi 2 Juin 2020

Présents *: Antoinet Audrey, Bouilloux Caroline, Clunet Guy, Coudray Baptiste, Fagot Sibyl, Lepinois Brandon, Lepré Maurine, Noël Olivier.*
Excusé *: Painot Cédric (pouvoir donné à Coudray Baptiste)*

Mr Patrick Chabin président de l'UST Toucy se présente et rencontre les nouveaux membres du bureau et du comité directeur en préambule de cette réunion.
Baptiste préside la réunion et Caroline est désignée comme secrétaire en charge du compte rendu.
Puis l'ordre du jour est abordé.

I BILAN DE LA SAISON 2019-2020

a) Bilan sportif

Baby hand : Brandon présente l'activité babyhand qui a réuni 5 à 10 enfants tout au long de l'année. Un bilan satisfaisant pour cette nouvelle activité qu'il a pris plaisir à animer. 2 événements ont été organisés en lien avec l'école de hand : Halloween et goûter de Noël. Les filles U13 se sont impliquées et sont venues encadrer.

Ecole de Hand : Caroline animait pour sa première année l'école de hand, elle remercie le club pour la formation. 9 enfants s'entraînaient de façon régulière sur ce créneau, 2 nouvelles recrues auraient du prendre leur licence après les vacances de février. Elle souligne le lien étroit avec l'école de hand de Bleneau/champignelle et de Charny, en précisant que les enfants du COP ont été invité aux différents événements et qu'un stage à eu lieu à Charny sur les vacances de Toussaint. 4 filles sont susceptibles de monter en U13 l'an prochain. Tous les garçons restent en U11

U13F : Brandon fait part des quelques difficultés recontrées en début d'année du fait du faible effectif, mais souligne le caractère de « guerriere » de ses joueuses et leur implication dans le club (présentes sur les animations école hand/baby, et soirées club comme la galette) L'ensemble des U13 féminines montent en U15 l'an prochain.

U13 G Baptiste rappelle que cette catégorie a joué en entente, et souligne que l'effectif est pour moitié constitué d'enfant de Bléneau. L'entraînement s'est passé en coordination avec Brandon les lundi sur Toucy et Bleneau. Les garçons réalisent une belle saison. Une petite dizaine de gars montent en U15 l'an prochain

U15 G : Guy décrit une saison en dents de scie avec un groupe d'une grosse quinzaine de joueurs qui déplorent le fait qu'il n'y ait qu'un entraînement par semaine. Cepdnant Guy souligne qu'ils n'utilisent pas toujours à leur maximum l'entrainement du Lundi. 4 garçons montent en U18

U18 G : Olivier qualifie sa saison de super, avec une ambiance de groupe très agréable. Ils ont pu évoluer dans un championnat honneur très intéressant car très équilibré et de niveau adapté à l'équipe. 2 garçons montent en senior

U18F : Baptiste souligne que les filles ont fait une belle saison malgré la petite déception lors des brassages. Nombreuses filles montent en senior.

Seniors féminines : Le bilan de saison est intéressant, car il y a eu l'arrivée d'un nouveau Coach Cédric Painot. Après une adaptation nécessaire en début d'année, les choses évoluaient vers le mieux. C'est un peu frustrant que la saison se soit arrêtée, car les progrès se faisaient sentir. Belle perspective. Quelques départ

prévus de joueuses.

Seniors masculins : Bilan très positif avec le double objectif (prénationale et honneur) de montée atteint. (même si Baptiste précise qu'il aurait préféré finir la saison).

b) Arbitrage

Olivier dresse un bilan positif chez les jeunes comme les adultes en précisant que les obligations de la CMCD étaient bien parties pour être remplies. Les arbitres jeunes ont été investis. Il déplore cependant des difficultés en ce qui concerne le site de Bléneau et souligne qu'il serait nécessaire d'avoir une école d'arbitrage au sein du COP.
Baptiste rappelle la nécessité de développer l'école d'arbitrage car elle sera à l'avenir la seule obligation des club, la CMCD étant appelée à disparaître. Il précise aussi que des problèmes sont à éclaircir au niveau de la CMCD puisque certains entraîneurs et accompagnateurs de JA n'ont pas été déclarés à la ligue, ce qui peut être pénalisant pour le club. Olivier déplore que le suivi des formations d'arbitrage par le comité est trop irrégulier.
Caroline rappelle que le suivi d'arbitre jeune est désormais obligatoire lors de la formation « éducateur de handball » et que comme on lui a indiqué lors de celle ci, une part de la formation des arbitres jeunes est à la charge des clubs (niveau T3) au sein de l'école d'arbitrage. Ainsi tout licencié jeune peut désormais arbitrer.

c) Actions/animations

Sibyl et Audrey présentent les actions réalisées durant l'année ainsi que les bénéfices pour le club

- Vente de brioches (32,75 euros)
- Vente de sapin (172,42 euros)
- Marché de Noël (146 euro)
- Loto (le bilan n'a pas été établi précisément mais les bénéfices se situent autour des 700 euros)

Sibyl déplore le manque d'investissement des joueurs adultes sur le marché de noël alors qu'elles avaient demandé un coup de main pour les aider, de même pour le Loto qui n'a fait intervenir que 4 bénévoles.

d) Bilan employé

Brandon dresse un bilan positif de son année au club en précisant qu'il devait monter un projet novateur dans sa structure : il a choisit le babyhand. Il est intervenu aussi au niveau de l'entraînement des U13F (nouvelle équipe) et U18 F et en soutien occasionnel de Cédric sur les seniors filles. Il avait contractualiser des interventions dans des écoles mais qui ont du être annulées à cause de la crise sanitaire. Enfin il est intervenu pour le COP dans la classe promotion handball du collège de Bléneau et pour le comité au niveau des sélections féminines. Brandon obitent sa certication et attente de son diplôme

II POINT FINANCIER

Maurine a récupéré la comptabilité en tant que nouvelle trésorière, elle demande à Audrey de clôturer ensemble la comptabilité pour la saison 2019/2020, ce que Audrey accepte. Maurine précise que des factures arrivent de la ligue actuellement et que certains impayés nous sont réclamés du comité datant de décembre 2018 (la facture a été retrouvée dans les archives)
Sibyl précise que toutes les factures reçues se trouvent dans un onglet « facture » dans la boite mail du club, onglet que n'a pas trouvé Guy. Il vérifiera donc cette information.
Maurine demande ensuite des éclaircissement au sujet de certains chèques et réclame les bordereaux de remises de chèque Audrey s'engage à les lui fournir.
Baptiste questionne Sibyl sur la mise en place d'un budget des actions, elle répond que les actions sont menées sans établissement de budget préalable.
Une sortie de fond de caisse de 700 euros datant du mois de décembre reste à éclaircir.

Baptiste reprend la parole pour exprimer l'inquiétude du bureau face à une situation financière difficile.
En effet après réunion avec Thomas Skaghammar président du COP il s'avère que nombreuses factures ne lui ont jamais été adressés par le bureau précédent, pour le paiement pour moitié du salaire de Brandon, pour

moitié des frais de déplacement de Cédric Painot, de plus du matériel ainsi que des subventions auraient été en partie touchée par le COP sans retour à l'US TOUCY. Baptiste précise que les factures et une demande régularisation sera donc envoyée au COP.
Il déplore ensuite la gestion de l'emploi de Brandon soulignant que les conventions nécessaires n'ont pas été signées pour ses déplacements et que celui ci n'a pas été mis au chômage partiel lors de la crise sanitaire.

Guy interroge Sibyl sur d'éventuels impayés de licences, il s'avère que toutes les licences sont en règles.

Baptiste insiste sur la nécessité de la remise de tous les documents comptables dans le but de dresser au plus vite un budget prévisionnel pour l'année 2020-2021 et rappelle que ces éléments seront indispensables lors de la présentation du bilan financier lors de la prochaine AG.

Suite à ce contexte financier difficile le bureau directeur propose au comité directeur de voter la résolution suivante

La section handball de l'UST ne défraie ni ne paie ses entraîneurs, mais les aide dans une démarche de déclaration fiscale de leurs frais kilométriques.

Résultats du vote : CONTRE : 0 ABSTENTION 1 POUR : 8

Olivier précise qu'il pratique cette démarche et se propose d'être avec Guy ressource pour aider les entraîneurs dans leur démarche.
Guy précise que les dons en nature doivent être entrés en comptabilité, Sibyl précise que ça n'a jamais été fait. Ce point sera donc à éclaircir.

Baptiste évoque enfin le cas de l'emploi de Brandon, et explique qu'au vu de la situation financière du club il ne pourra pas être prolongé d'un an comme Brandon l'aurait souhaité. Il explique que le coût annuel de l'apprentissage pour cette troisième année s'élèverait à 12 000 euros, et que le club dispose à l'heure actuelle d'un budget de 10 000 euros. Il rappelle que l'ancien trésorier adjoint du club Olivier Bouilloux en avait fait la remarque dés le mois de Janvier, et que rien n'a été dit à ce sujet à Brandon par l'équipe alors en place ce qui a placé Brandon dans position difficile par rapport à son avenir car il doit dans l'urgence trouver une structure pour l'accueillir . Brandon a été reçu par Baptiste et Caroline le vendredi 30 mai pour lui signaler la décision prise et lui proposer des pistes de structures pour passer son diplôme « sport pour tous ».
Brandon fait part de sa déception quant à la situation. Baptiste insiste sur le fait que la situation actuelle du club n'est pas de la responsabilité de Brandon qui a fourni un travail apprécié et fortement contribué au développement du club.
Olivier Noël propose que l'on se rapproche de la ligue afin d'interroger une personne ressource, Caroline répond qu'il est un peu tard de s'inquiéter de cela maintenant, et que cette démarche a été réalisée et que la ligue ne soutient plus, actuellement vu la crise sanitaire la professionnalisation des clubs.

Pour finir sur le point financier Baptiste précise que le Beach handball dans sa forme initiale est un événement compromis, auquel il faudra réfléchir.

III PERSPECTIVES 2020-2019

a) Conventions sportives

Les conventions sportives entre USToucy et le COP ont été déposées en temps en en heure par Guy et Thomas elles concernent les équipes :
-U13, U15 masculines et féminines chez les jeunes
-et U18 masculins, Senior féminine, senior 1 et 2 masculines chez les adultes.
L'équipe U18 féminine n'est pas conventionnée suite au faible effectif, les joueuses de 2003 et 2004 et seront donc surclassées, ce qui permettra de maintenir un groupe déjà soudé et qui a montré de belles qualités en U18.
Sibyl et Olivier soulignent que les filles de 2005 sont la « génération sacrifiée » Guy fait remarquer que ces joueuses ne sont pas licenciées, et que si elles sont assez à être licenciées l'an prochain il sera bien

évidemment possible d'engager une équipe US TOUCY afin qu'elles puissent pratiquer. Caroline fait remarquer qu'à l'heure actuelle on ne dispose pas d'entraîneur pour une éventuelle équipe U15 féminine.

Guy prend la parole et explique qu'il a été obligé de faire les conventions en un après midi en urgence alors que celles ci étaient demandées aux club pour le 14 mai. Il alerte sur cette situation et précise qu'il faudra être dorénavant vigilants et s'y prendre à l'avance.

Enfin Baptiste revient sur le coût des engagements d'équipes qu'il aimerait partager à part égale avec le COP. (pour l'instant le club de Bléneau prend en charge une équipe jeune) . Pour information l'engagement d'une équipe coûte : 95 euros pour une équipe jeune, 150 euros pour les SF, 280 euros en honneur pour les SM et 300 euros pour l'équipe fanion en pré-nationale.

b) Structuration de l'Entente Puisaye Handball

Baptiste présente la structure en commissions de l'EPHB. Il précise que l'USToucy est le club porteur de cette structure et qu'en cette qualité il a été désigné pour rédiger les conventions financières et de fonctionnement qui engagent les différents clubs.
Il explique le principe de la convention financière qui aboutira à la mise en commun de fonds dédiés au projet sur un compte rattaché à celui de l'USToucy, et précise que ce fonctionnement donnera lieu à une budgétisation des actions menées dans les différentes commissions.
La structure sera donc composée des commissions suivantes dont les coordinateurs seront proposés par le président du club porteur. Les membres qui les composent peuvent être tout adhérent des clubs de l'entente qui en manifeste l'envie.

- Commission financière et sponsoring
- Commission administrative
- Commission sportive
- Commission arbitrage
- Commission logistique
- Commission Vie de l'entente

Les coordinateurs siègent en un comité de pilotage dont les présidents des clubs sont membres de droit et représentent leur club.

La structure en commission de l'Entente Puisaye Handball et le fait que le l'US Toucy en soit le club porteur est soumis au vote

Résultats du vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 9

La structure étant adoptée à l'unanimité Baptiste indique que la première réunion visant à constituer le comité de pilotage aura lieu mardi 9 juin.
Il précise que les réunions de comité de pilotage alterneront avec celles du comité directeur afin de faciliter la cohésion et la prise de décision, ainsi le comité directeur sera consulté avant chaque prise de décision au sein de l'entente.

Baptiste présente les axes de développement (voir pièce jointe) du projet de l'EPHB qui serviront de guide au travail des différentes commissions.

Ses axes sont passés au vote
Résultats du vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 9

Caroline intervient pour demander l'autorisation au comité directeur de simplifier la communication en privilégiant l'utilisation du nom d'EPHB lors de la communication « grand public »
Olivier souligne qu'il reste important que l'identité des clubs et notamment celle de l'US TOUCY reste présente. Il est convenu que les logos des clubs resteront mis en avant.

L'autorisation de communiquer sous le nom de l'EPHB est passée au vote
Résultats du vote CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 9

c) Perspective de reprise de l'activité dans le club et questions diverses

La reprise de la pratique en extérieur et sans contact est actuellement autorisée, les activités suivantes sont préconisées : handfit, beachand, minihand, hand à 4 baby hand.
Baptiste précise qu'une réflexion est à mener en commission sportive pour proposer des activités estivales autour de ces pratiques.

La prise de licence est ouverte, les tarifs ligues n'ont pas augmenté, et l'AG n'ayant pu avoir lieu il n'y aura pas d'augmentation des tarifs pour la prochaine saison.
Le secrétaire précise qu'augmenter les licences sera sans doute nécessaire les années à venir, et Baptiste précise qu'il veut réaliser avec la trésorière une analyse précise de ce que rapportent les licences à l'heure actuelle. Caroline s'étonne du fait que les licences dirigeants coûtent autant au club et s'interroge sur la pertinence de maintenir un coût inférieur à la part ligue. Le débat reste ouvert et le sujet devra être travaillé, présenté et voté en AG.
Il est précisé que l'AG du club sera organisée fin septembre.

La prise de licence se fera cette année lors de permanences dont le calendrier sera bientôt communiqué aux adhérents. La prise de licence sera conditionnée cette année par l'obtention d'un certificat médical obligatoire même en cas de renouvellement.

Olivier s'interroge sur la validité de ses codes Gesthand, Guy répond que les codes Gesthand ont été changés de même que ceux de la messagerie et de la banque comme il est de coutume lors d'un changement de bureau. Il indique qu'un accès type « entraîneur » pourra être donné afin de faciliter le suivi des licenciés de chaque équipe. Brandon précise que les codes I-hand liés à l'arbitrage sont indépendants des codes gesthand.

La prochaine réunion du comité directeur aura lieu fin juin début juillet
La séance est levée à 22h15

Coudray Baptiste
(Président de la section handball UST)

Bouilloux Caroline
(vice-présidente de la section handball UST)